



N° 0913012827  
Association loi de 1901

La Ville du Bois, le 15 mai 2006

## BVVB INFO N° 28

**CR9 (chemin rural n°9)**  
**situation : à l'arrière de CCommercial Carrefour**  
**partant des tennis, débouchant vers le quartier de Lunézy**



En 2002, nous avons incité notre Maire à négocier avec les aménageurs du centre commercial. Notre ténacité a porté ses fruits puisque les travaux de cette voie viennent de commencer. Elle aura 2 sens de circulation et un éclairage public

**C'est une bonne nouvelle.** Elle fait suite à la réponse de M le Maire du 18/07/2003 dont les termes sont repris ci-dessous :

Ces travaux couvrent la remise en état du chemin rural n° 9 (CR 9) ainsi que sa prolongation vers les terrains de tennis, le futur centre sportif et la Ferme de la Croix St Jacques.

Cet aménagement, d'un coût approximatif de 738.000 € est conditionné par la réalisation de cette extension dont le permis de lotir a été signé individuellement par les communes de Saulx les Chartreux et La Ville du Bois.

Il comportera 2 sens de circulation, sera doté d'éclairage public, et conformément au courrier expédié aux riverains du quartier du Trou à Terre, ne sera pas une déviation de la RN 20.

Cette voie sera ouverte plus tard vers la RN 20, lorsque la déviation Nord Ouest en direction de Nozay, sera réalisée par le département. Elle assurera alors une circulation locale seule.

Nous comptons sur l'engagement de notre Maire pour la finalisation de ce projet auprès des instances compétentes.

**RD35**

Nous avons reçu du Conseil Général la synthèse de l'étude de déplacements réalisée sur le quadrilatère A10- RN104- RN20 concernant l'aménagement de la R.D.35 à Nozay.

La Ville du Bois est directement concernée puisque certaines projections du Conseil Général reportent le trafic dans la rue Ambroise Paré en l'augmentant de 6 à 18% pour alléger la RD35 de Nozay.

Si nous regardons l'étude du Conseil Général, nous observons que la rue Ambroise Paré est notifiée dans le sens descendant mais en réalité cette rue est en sens unique dans le sens montant.

Ce constat fait que la circulation en sens descendant ne pourra se faire qu'en transitant par la rue du Gaizon déjà chargée par la circulation descendant de Nozay pour rejoindre la RN20. Cette rue très urbanisée débouche directement en Centre Ville et se termine près de l'Institution du Sacré Cœur (1100 élèves env.) et à proximité, se trouvent les écoles maternelles Marie Curie et Primaires Ambroise Paré, et sur le même trajet l'Ecole Notre Dame, ce qui génère chaque jour, **un embouteillage entre cars et voitures.**

Nous avons alerté notre Maire pour qu'il se renseigne auprès du Conseil Général.

## Réunion du 17 février 2006

*Nous attendons toujours le compte-rendu de réunion que notre maire nous a promis.*

## Rencontre avec les Services Techniques le 05 mai 2006

*Monsieur Mathieu a souhaité rencontrer BVVB au sujet de notre proposition de rétrécissement rue du Grand Noyer pour la sécurisation des piétons au niveau du Café/PMU.*

*La proposition de M. Mathieu était une signalisation plus voyante mais le piéton devait toujours emprunter la voie de circulation.*

*Nous n'avons pas accepté et M. Mathieu va réfléchir à nouveau sur une autre proposition.*

## Police Municipale

*Nous avons écrit en Mairie pour dénoncer la circulation bruyante des deux roues non-conformes aux normes sur le bruit.*

*Nous avons reçu un courrier du Responsable de la Police Municipale nous relatant les difficultés à interpellier les propriétaires de ces engins.*

*A sa demande, nous prendrons prochainement un rendez-vous avec lui.*

## RN20

*Dans les prochains mois, il y aura une enquête publique en mairie concernant l'aménagement de la RN20 avec les feux supplémentaires. Cette enquête est en préparation à la DDE. Nous espérons qu'elle ne se fera pas pendant les congés d'été.*

*Nous avons été contactés par la Mairie de Montlhéry, laquelle soutient le projet des passages souterrains.*

*2006 est une année décisive. C'est la révision du schéma directeur, dont la RN20 est un point. La Mairie de Montlhéry a compris qu'il fallait réagir cette année sinon rien ne sera envisagé pour la RN20 pendant plusieurs années.*

*Nous souhaiterions la même réaction de la part de notre Maire, car un regroupement de communes et d'associations ayant le même objectif serait une force face aux autorités compétentes.*

## Rue des Prés

*Monsieur le Maire s'est engagé à organiser une réunion de quartier pour l'aménagement de cette rue auprès d'un de nos adhérents. Nous espérons que la date de programmation sera imminente.*

## Avions

*Nous avons également remarqué la modification des couloirs aériens depuis une dizaine de jours. Un avis a été publié dans la presse régionale.*

*Aéroport de Paris est en train de renforcer les pistes principales pour les gros porteurs nouvelle génération. Ces nouveaux avions seraient moins bruyants que ceux qui volent actuellement et surtout moins polluants. Ces travaux devraient se terminer début juin.*

*Des brochures explicatives sont en mairie à votre disposition.*